

Rapport 2010 de IGAENR

(Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche)

Ça fait quand même du bien !

En juillet dernier, l'IGAENR a remis son rapport annuel sur la préparation de la rentrée. Elle attire l'attention, de manière jusque là inédite de la part de ce corps, sur les dangers que font courir au système éducatif les suppressions massives d'emplois.

Des personnels sous tension

Le rapport affirme que « la tension dans les services administratifs, en particulier les services départementaux, est très sous estimée par l'administration centrale du ministère ». Et plus loin : « S'ils sont moins visibles que les équipes enseignantes, les services administratifs n'en constituent pas moins un rouage essentiel du fonctionnement du système éducatif dont la technicité et les capacités d'adaptation sont sollicitées au-delà du raisonnable ». « Ce fonctionnement les expose à un niveau de risque qui ne peut plus être méconnu ». Le texte note l'inquiétude des personnels face aux effets des suppressions d'emplois, soulignant que « cette situation provoque stress et découragement ; certains personnels sont en difficulté psychologique, voire en souffrance ». On y lit encore ceci : « La préparation de la rentrée 2010 fait apparaître de plus en plus nettement une certaine fragilisation des services académiques, alors que dans les prochaines années, notamment pour la mise en œuvre du schéma d'emplois 2011-2013, la mobilisation et le savoir faire de cette administration vont être de plus en plus nécessaires ».

Un service moins bien rendu

Le rapport insiste sur la situation particulière des IA, où s'opèrent la majorité des suppressions d'emplois : « Les IA de taille moyenne vont maigrir au point d'atteindre un seuil de fiabilité par rapport à leurs missions actuelles ». Avec un humour désabusé, il note même que si certaines IA ne subissent aucune suppression en 2010, « c'est qu'elles sont devenues trop petites pour qu'on y supprime encore des emplois ».

L'inspection générale insiste sur l'impact que les suppressions cumulées depuis 6 ans finissent par avoir « sur les conditions de travail et le moral des personnels concernés, ainsi que sur « le type de service rendu (souligné par l'IG) aux usagers et aux personnels ». Elle dit qu'il s'agit « d'une question centrale à laquelle le ministère évite de répondre, laissant chaque recteur organiser ses services régionaux et départementaux ».

Le texte évoque les mutualisations de services (entre IA, entre rectorat et IA) que les recteurs ont mis en place pour tenter de pallier les effets des suppressions. Il y voit un aspect positif : l'harmonisation des pratiques départementales et une professionnalisation accrue des agents.

Mais cela n'en compense pas à ses yeux l'aspect négatif, qui est « que cet ensemble d'opérations de mutualisation ne dessine rien qui ait véritablement du sens concernant le rôle des services départementaux ».

S'agissant de la déconcentration, le rapport relève « les limites d'un pilotage et d'une gestion académiques autonomes dans un contexte de contraintes (budgétaires) de plus en plus fortes ». Certains secrétaires généraux d'académie se demandent même quel est l'intérêt d'attribuer aux académies des budgets dont il est clair qu'ils ne permettront pas de couvrir les dépenses incompressibles.

Au passage, le rapport pointe les graves dysfonctionnements de CHORUS qui ont entraîné des retards de paiement et une surcharge de travail considérables, ainsi que le malaise des personnels chargés de sa mise en œuvre.

Quelques commentaires

Ce rapport valide rétrospectivement bon nombre d'analyses que le SNASUB a publiées depuis plusieurs années et, compte tenu d'où il émane, nous ne pouvons que nous en réjouir. Il nous suggère deux commentaires.

En premier lieu, il est rassurant de constater que, au-delà des divergences que nous pouvons avoir avec eux, un certain nombre de hauts fonctionnaires conservent un attachement certain au service public et souhaitent qu'il puisse disposer des moyens d'assurer ses missions.

En second lieu, il met en lumière le caractère pitoyable et honteux du protocole d'accord qu'A&I a cru devoir signer avec le ministre de l'Éducation, qui entérinait 1600 suppressions d'emplois administratifs sur trois ans.

Philippe Rampon

